

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 42 (1954)

Heft: 813

Artikel: Emissions radiophoniques

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-268161>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre "Journal" en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

LA MONTRE
élégante et précise
chez
ZBINDEN 17, rue du Mt-Blanc
3, rue de Coutance

BAUMANN-JEANNERET
49 RUE DU STAND - 3 DE GEORGES FAYON
PAPETERIE
FOURNITURES ET
MEUBLES DE BUREAU

Fraisse & Cie
TEINTURIERS
Livraisons rapides et soignées de
tous travaux de
Teinture et nettoyage
Magasins : 5, Quai des Bergues - Tél. 24735
7, Rue de River - Tél. 51937
2, Rue Micheli-du-Crest - Tél. 41359
Usine et Magasin: 55, Rue de St-Jean - Tél. 22535

BROSSERIE
W. SCHUBNELL
Brosserie pour la toilette et le ménage
6, rue Winkelried - Genève - Tél. 2 20 73

Les Unions chrétiennes dans le monde

Au début de décembre l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles avait eu l'aimable pensée d'inviter plusieurs journalistes à prendre contact avec quelques responsables du mouvement séjournant actuellement à Genève pour s'occuper du problème de la formation des cadres.

Les Unions chrétiennes s'efforcent, dans le monde entier d'apporter une aide fraternelle à ceux qui en ont besoin et à prendre des initiatives sociales susceptibles d'améliorer l'existence de ceux qui le sort accable, par exemple, elles se penchent sans se décourager sur le problème des réfugiés.

Ainsi pour lutter contre le chômage et le désespoir qui démoralisent les réfugiés arabes du Moyen-Orient, Mme Bayout, secrétaire générale des Unions chrétiennes de jeunes filles du Liban, l'Y.W.C.A. a créé des écoles de filles où l'on enseigne les notions scolaires fondamentales, puis la couture et la puériculture.

A Trieste, Mlle van Hougevest a décrit l'activité déployée parmi les réfugiés par l'équipe de travailleurs sociaux qu'elle dirige et qui propose des travaux et occupations diverses à ceux que l'inaction minerait. Cette équipe est mandatée par les Unions chrétiennes de jeunes gens et des jeunes filles et par le Conseil oecuménique des églises.

En Corée, l'Y.W.C.A. aide les Unions chrétiennes locales à porter secours aux victimes des hostilités. On tente de reconstituer des foyers d'accueil pour tant d'adolescents qui ont perdu gîte et famille et des centres de formation professionnelle et ménagère.

L'extension du mouvement au Japon fut soulignée par Mme Ischiashi, aux Indes par Mme Das, Mme Lowe, une Anglaise, va partir pour la Malaisie. Enfin l'Y.W.C.A. compte des sections dans cinq pays de l'Amérique latine.

Mrs Roberts, secrétaire générale, aidée de Mlles van Stoetwegen et Arnold, ses collaboratrices directes et de quelques représentantes de notre pays, Mme Johannot, présidente de l'Alliance suisse, Mlle C. Picot, Mmes Pictet et Galland, recevaient gracieusement et cordialement leurs hôtes.

La Légion du Mérite à une aviatrice française

Le Capitaine Valérie André, médecin militaire et pilote de grande valeur, vient d'être décorée de la Légion Américaine du Mérite pour services rendus en Indochine. Elle a rempli 120 missions de guerre, a évacué un grand nombre de blessés, a été parachutée dans des endroits isolés pour y opérer des blessés graves et pour soigner un contingent de soldats atteints de typhus.

C'est la première fois que les Américains décernent la Légion du Mérite à une femme française.

L'Escalade à l'Union des Femmes

Genève

Le 9 décembre, nous étions nombreuses dans nos accueillants salons. Des tables, décorées avec goût, nous attendaient. L'une des vice-présidentes, Mlle R. Le Fort, souhaita la bienvenue; puis la présidente, Mme Schauenberg, lut un récit de la nuit célèbre; elle ajouta que la première célébration de l'Escalade eut lieu en 1603 et réunit trente combattants, vingt florins étaient alors alloués à l'amphitryon.

Le Célébré s'éleva, d'abord hésitant, puis, grâce à l'accompagnement entraînant de Mme Alfred Lombard, s'acheva en beauté. Une revue en trois actes: *Post Thebras Lux*, fut ensuite jouée. Elle était agrémentée de décors remarquables de Mme René Patry et du concours apprécié de Mmes E. Bujard, A. Richard, S. Hornbacher, et de Mlle E. Hay, et de membres du Comité.

Ce spectacle, fort d'entraînant, rendit trop brève cette soirée, réussie à tous égards.

S.A.

Au XXX^e anniversaire des Femmes universitaires genevoises le Dr. Mariette Schaezel est nommée présidente d'honneur

La section genevoise des Femmes universitaires célébrait, le 18 décembre, à l'occasion de son repas d'Escalade au restaurant La Genevoise, le XXX^e anniversaire de sa fondation.

La nouvelle présidente, Mlle Simone Vautier inaugurerait ce soir-là les festivités, et grâce à ses soins, tout fut admirablement organisé; elle avait elle-même décoré la table « en botaniste » avec des feuilles séchées et de petits fruits — décoration à la fois artistique et instructive car elle avait exposé ainsi des raretés! Mais elle avait encore gâté les convives en leur offrant, pour compléter le menu, des produits délicieux de sa confection: caramels, dattes et noix fourrées.

On sent, n'est-ce pas, qu'entre ces mains diligentes, la section ne va pas dégénérer? Aussi était-on dans les meilleures dispositions pour honorer les « aînées » qui ont créé cette sympathique société. La présidente sortante, Mlle Vallette eut l'obligeance de lire quelques notes recueillies par Mme Wibel, absente et malade, sur les pionnières du mouvement à Genève, notamment sur Mme Schreiber-Favre, première avocate de Genève, première présidente genevoise et première présidente suisse.

Puis Mlle A. Weigle donna un aperçu des efforts déployés par le Dr M. Schaezel, en 1923 et 1924 pour mettre sur pied l'association genevoise. Ne parlons pas de tout ce qu'elle a fait ensuite, une soirée n'y suffirait pas. Chacune alors, d'applaudir lorsque lui fut décerné, le 18 décembre, le titre largement mérité de « présidente d'honneur ».

Mlle Schaezel, très émue par ce témoignage de reconnaissance, pria Mme Schreiber-Favre d'exprimer à sa place ce qu'elle-même et ses collaboratrices éprouvent en cette trentième année d'activité féconde.

Une Escalade à marquer d'une pierre blanche!

Assemblée de l'Ecole sociale

Le 3 décembre se réunissait l'assemblée annuelle de l'Ecole d'études sociales, sous la présidence de M. H.-L. Henriod, président du comité. Grâce à l'augmentation de la subvention cantonale et au maintien de la subvention fédérale, fut-il mentionné dans le rapport, il a été possible de créer des cours de formation pour aides de mécanicien-dentiste. De nombreux détails furent donnés sur la marche de l'école, la directrice, Mlle Cornaz releva, dans son rapport, aussi certains problèmes de formation des élèves sur des sujets délicats comme l'avortement, l'alphabetisme... M. Uldry, tuteur général fut élu comme nouveau membre du comité. Enfin la soirée se termina par le récit illustré de beaux clichés, du voyage d'un groupe d'élèves en Grèce « Jusqu'à Delphes sous l'œil des dieux ».

Avec les Soroptimistes de Lausanne

Le Soroptimist-Club de Lausanne, lors d'une soixantaine de membres, prospère sous la direction à la fois ferme et douce de Mlle R.M. Courvoisier, de la « Gazette de Lausanne » et directrice de la Bibliothèque française. Samedi 19 décembre il fêlait Noël dans les salons de l'Hôtel Alexander, dont la directrice, Mlle Buttiaz, membre du club, est la bonne fée de la société. Cinq Genevoises, dont Mme Keller, présidente du club du bout du lac, s'étaient jointes aux Vaudoises. Jamais à court d'idées, le comité avait placé cette soirée sous l'égide de La Fontaine; chacune devait évoquer une fable à son choix, et chacune fit preuve d'imagination ou de fantaisie. Le jury composé des Genevoises et de Mme et M. Chevalley, de la « Gazette de Lausanne », adjoignit cinq prix.

Au cours de la soirée, des ventes aux enchères américaines permirent de récolter Fr. 300.— pour la Fraternelle de St-Martin et l'œuvre de la Maternité, dont Mlle Courvoisier est la trésorière. S.B.

Un beau bénéfice

Lors de l'assemblée d'automne, dans les rapports qui ont été présentés, les sociétés féminines bernoises se sont félicitées du succès de leur « Journée des œuvres féminines » (Tag der Frauenwerke).

Elles ont récolté, en effet, à cette occasion, 27 000 fr. dont 14 000 ont été versés aux Amies de la jeune fille et à l'œuvre catholique de Protection des jeunes filles, tandis que 13 000 fr. revenaient au Pestalozziheim.

Courtier d'immeubles

Pour la deuxième fois, une femme a passé ses examens de courtier en immeubles et en fonds de commerce dans le canton de Vaud; c'est Mme Hélène Chavannes-Racine, dont le mari est gérant d'immeubles à Lausanne.

Glané dans la presse...

Sous le joug du Matriarcat

Ce terme ne désigne, le plus souvent, que la filiation maternelle. C'est un régime où la femme n'est pas reine mais victime. Ecoutez la plainte d'un indigène!

...Matriarcat, nous ignorons ton fondateur, sinon nous ferions justice; en tout cas, nous ne craignons pas de t'attaquer, car ta présence n'amène que la rupture de nos foyers chrétiens.

Un père chrétien de ma connaissance vient de mourir. Pendant toute la maladie qui précéda son décès, sa femme resta à ses côtés et l'aidera de son mieux. Ses oncles maternels n'avaient de lui aucun souci; j'ai mais on ne lui vit rendre visite à l'hôpital. Mais dès qu'ils apprirent que leur frère était mort, ils s'empressèrent de s'emparer des biens laissés par le défunt. Voici comment les choses se passèrent.

Le père chrétien n'était pas mort d'une semaine que ses oncles maternels arrivèrent auprès de sa femme pour « régler sa succession ». Ils commencèrent par dire du bien à la pauvre veuve et à ses enfants orphelins: « Vous avez trop joué avec l'argent de notre frère; quand il était en vie, vous l'avez empêché d'aider ses oncles; depuis son mariage, notre frère ne pensait qu'à vous. Mais aujourd'hui, nous sommes venus ramasser tout... Et ils se mirent à ouvrir valises et malles...

Le défunt prévoyant avait laissé 7.000 fr. en espèces pour sa femme et ses enfants s'il venait à mourir. La veuve dit aux oncles: « Cette somme-là ne vous appartient pas; 2.000 fr. sont à moi et le reste, à mes enfants ». Les oncles se contentèrent de lui dire: « Où aurais-tu eu cet argent, étant donné que tu n'es pas venue pour travailler? ». Les draps, les chemises, les pantalons du défunt, même les chaussures, les vêtements neufs de la veuve et des enfants, les oncles s'emparèrent de tout, laissant la femme et les enfants dans la plus absolue misère... Et voilà ces enfants, si soignés autrefois par leur père, dépourvus maintenant de tout. L'argent que leur père avait épargné pour eux, les oncles maternels l'ont dépensé en boissons et en danses.

Th. Dimbany
dans *La Voix du Congolais* (bu.l. nat. belge)

CANTON DE VAUD

Dentelles et nappes de Gruyère
Toiles et tissages à la main
Art Rustique Suisse
Travail artisanal du pays
H. CUÉNOUD
Av. Théâtre 1
vis-à-vis du Théâtre
TÉL. 22 31 10
Blouses paysannes
Pailles tissées
Poteries et bols sculptés
Grand choix de fourrures imprimés
avec plan de Lausanne et autres
Santons suisses et valaisans

Maison Jaccard-Ardin
Epicerie fine et Produits de régimes
VEVEY - Simplon 33 - Tél. 5 22 41

ÉCOLE VINET
195 jeunes filles de 8 à 19 ans
Classes secondaires régulières ou spéciales.
Classes pour élèves de langue étrangère.
1, ch. des Magnolles - Lausanne - Tél. 22 44 70

FREY-WICKY
Trousseaux - Linge de maison
Spécialité: draps de lit
Rue de Lausanne 13 VEVEY

Les abonnés au « Mouvement Féministe »
reçoivent « Femmes Suisses » d'office,
sans aucun versement supplémentaire.

Les Zurichoises et la famille

La 22^e Journée de la Femme zurichoise a mis à son programme l'étude du thème suivant: « L'esprit de l'époque et la famille ».

Le professeur Dr G. Thuer, de Teufen (Appenzel R.-Ext.) parlera de « Evénements actuels et famille », Mme Marg. Bosch-Peier, de Zollikon, parlera des « Tâches d'aujourd'hui dans la famille », enfin le pasteur O. Studer, de Buchs, reviendra au thème général de l'esprit actuel et la famille.

Concours de l'Union des Paysannes

A l'occasion de la 11^e Exposition nationale d'agriculture qui aura lieu à Lucerne en 1954, on nous prie d'annoncer un concours organisé par l'Union des paysannes suisses, dont nous publierons les modalités dans le prochain numéro de *Femmes suisses*. Les personnes qui voudraient recevoir ce règlement dès maintenant peuvent le demander au Sec. é. de l'Union des paysannes, 10 Prof.-Laurstrasse, Brougg, Argovie.

Emissions radiophoniques

Tous les vendredis à 13 h. 45:

La femme chez elle.

Samedi 16 janvier à 14 h.:

Arc-en-ciel, micromagazine de la femme.

Mercredi 20 janvier à 18 h. 30:

Les métiers féminins, par Yvette Z'Graggan

Garnet de la Quinzaine

Mardi 19 janvier

Lucerne: Association pour les intérêts féminins (Verein für Frauenbestrebungen), séance à l'hôtel Krone, 20 h. 15, conférence de Mme Dr Tina Keller (Zurich) *Con/Us sur le plan psychologique dans la communauté familiale.*

Jeu 21 janvier

Genève: *Union des femmes*, 22, rue Et.-Dumont, 16 h., Thé mensuel. 16 h. 45, causerie de Mlle Cl.-E. Engel sur l'Angleterre moderne.

Dimanche 31 janvier

Zurich: 23^e Journée de la femme — Börsensaal, Biecherweg 5 (Nähe Paradeplatz) 10 h. 30 et 14 h. 15 — A 12 h. 30, repas en commun au Münz, Münzplatz 3.

IMPR. NATIONALE - Rue A.-Vincent 10, Genève

LOUIS KUHNE & Cie

PORCELAINES & CRISTAUX

17, RUE DU MARCHÉ
(MOLARD)
GENÈVE
TÉLÉPHONE 4 03 26